

Marche des fiertés : Paris engagée pour les droits des personnes LGBT

Quelques semaines après l’attentat homophobe d’Orlando, Anne Hidalgo participera samedi à la Marche des Fiertés LGBT pour soutenir plus que jamais l’égalité des droits et le refus des discriminations. Cette année, la Marche sera placée sous le signe de la lutte contre la transphobie et la reconnaissance des droits des personnes trans en France et dans le monde.

A l’instar de grandes villes internationales, Paris célèbre ses fiertés aux côtés des associations LGBT. Comme chaque année, la Maire de Paris prendra part à la Marche des Fiertés parisienne organisée par l’Inter-LGBT, empreinte cette année d’une émotion particulière.

« En 2016, le mot d’ordre de la Marche est consacré au respect des droits fondamentaux des personnes trans, un mot d’ordre ô combien important. En dehors des possibilités que peut offrir chaque année la Ville aux organisateurs de la Marche, le fait de travailler dans un cadre partenarial plus étroit avec l’Inter-LGBT et d’accorder une subvention sont une première et nous nous en réjouissons Bruno Julliard et moi-même » a déclaré Hélène Bidard, adjointe à la Maire en charge de la lutte contre les discriminations, l’égalité femmes-hommes et des droits humains.

Cette année encore, la Ville de Paris a accompagné de nombreuses associations qui, par leurs actes quotidiens, leur visibilité, leur engagement et leur détermination à mener des actions militantes, luttent contre les discriminations et promeuvent les droits humains à l’égard des personnes lesbiennes, gays, bi et trans. Pour la première fois la Ville entame un travail partenarial plus fort avec l’Inter-LGBT, à travers une convention annuelle de projets pour l’organisation de la Marche des Fiertés.

« Comme l’a soulignée la Maire, Anne Hidalgo, Paris continuera d’aller plus loin dans la valorisation de son identité LGBT, symbole d’ouverture et de tolérance. Nous sommes fiers de cette identité qui reflète à la fois la diversité et l’attractivité de notre belle capitale » a ajouté Hélène Bidard qui a organisé le 27 juin dernier à l’Hôtel de ville une projection-débat autour du court-métrage *L’Heureuse Éluë*, en présence de Camélia Jordana qui y interprète une jeune lesbienne d’origine maghrébine.

Dans le cadre de sa politique de lutte contre les discriminations et en faveur de l’égalité des droits, la Ville de Paris a lancé de nombreux chantiers :

- Partenariat avec l'association des « Oublié-e-s de la Mémoire » pour la création d'un monument à la mémoire des victimes LGBT.
- Relance d'une réflexion sur la création d'un centre d'archives rassemblant l'ensemble de la connaissance constituée autour de l'héritage des luttes LGBT, avec l'organisation, le 25 juin dernier par Hélène Bidard, d'un séminaire de travail des associations concernées au Centre LGBT Paris-Ile-de-France.
- Paris a officiellement déposé sa candidature pour rejoindre le « Rainbow City Network », un réseau international qui permet aux Villes d'échanger sur les bonnes pratiques en matière de lutte contre les discriminations en lien avec l'orientation sexuelle et l'identité de genre.
- Un volet dédié aux personnes trans sera intégré dans le futur Plan d'actions parisien de lutte contre les discriminations.

Comme les années précédentes, un pavoisement arc-en-ciel ornera l'Hôtel de Ville et certaines Mairies d'arrondissements et d'importants moyens logistiques seront mis à disposition le jour de la Marche pour permettre son bon déroulement.

Contact presse : Ismail Mansouri / presse@paris.fr / 01 42 76 46 52